

la Mut'



Pour nous contacter :

Adresse : 10, rue Molière
06100 Nice

Tél. : 04 83 32 25 60

Email : crt@lamut.fr

Nos bureaux sont ouverts au public :

du lundi au vendredi,
de 8h45 à 12h00
et de 13h15 à 17h00



www.lamut.fr

Organisme régi par le Code de la Mutualité
N° SIREN 352 098 131



Centre de ressources territorial
pour les personnes âgées



la Mut'

www.lamut.fr

Organisme régi par le Code de la Mutualité
N° SIREN 352 098 131

La première mission du CRT

Le Centre de Ressources Territorial propose un accompagnement renforcé et progressif destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans et en perte d'autonomie, nécessitant un soutien à domicile intensifié, en alternative à l'entrée en établissement. Il vient en complément de l'intervention des services à domicile existants.



Il s'adresse aux personnes :

- Qui souhaitent rester à domicile et acceptent le principe d'un accompagnement coordonné par un référent mutualiste, interlocuteur principal de la personne âgée ou son aidant,
- Qui habitent à Nice (centre, nord, est).

Un accompagnement adapté à chacun

Chaque accompagnement est construit sur la base d'une évaluation complète de la situation de la personne, environnement compris, en tenant compte de ses souhaits et de ceux de ses proches aidants.

LES 3 ACTIONS CLÉS DU DISPOSITIF

- La *coordination* des intervenants au domicile,
- L'*expertise gériatrique* des professionnels du territoire,
- La *sécurisation du domicile* 24h/24 et 7j/7 grâce à une astreinte infirmier, une prestation d'ergothérapeute et l'installation d'objets connectés.

Cette organisation permet un accompagnement des aidants en les soulageant de la coordination des interventions et en leur proposant des actions de répit.

La deuxième mission du CRT

LES 3 ACTIONS CLÉS DU DISPOSITIF

Pour les plus de 60 ans habitant à Nice

- Proposer des actions de prévention et de promotion de la santé,
- Proposer des actions concourant à lutter contre l'isolement en apportant un soutien aux aidants,



Pour les professionnels du territoire

- Proposer des formations et organiser des échanges de bonnes pratiques entre professionnels.



Le dispositif se compose :

- D'une coordinatrice,
- D'assistantes de soin en gériatrie,
- D'une infirmière et d'un médecin coordinateurs,
- D'une ergothérapeute,
- D'une psychologue.

